

**AUPRÈS DE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE
DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX CAMBODGIENS**

Dépôt

Dossier n° : 002/19-09-2007-ECCC/TC

Partie déposante : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de première instance

Langue originale : Français

Date du document : 13 janvier 2015



Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Public

Classement arrêté par la Chambre de première instance : សាធារណៈ/Public

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire :

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature:

**Demande urgente de retirer aux « avocats suppléants » tout accès aux rapports médicaux
de M. KHIEU Samphân**

TABLE DES SOURCES

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân

KONG Sam Onn

Anta GUISSÉ

Arthur VERCKEN

Assistés de

SENG Socheata

Marie CAPOTORTO

Soumeya MEDJEBEUR

Pierre TOUCHE

OUCH Sreypath

CHHOEURN Makara

Clément BOSSIS

Auprès de :

La Chambre de première instance

NIL Nonn

Jean-Marc LAVERGNE

YOU Ottara

Claudia FENZ

YA Sokhan

Les co-procureurs

CHEA Leang

Nicholas KOUMJIAN

Tous les avocats des parties civiles

La Défense de M. NUON Chea

TABLE DES SOURCES

I. CONVENTIONS INTERNATIONALES

- Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

II. DOCUMENTS JUDICIAIRES

1. Chambre de première instance

- *Memorandum to Counsel for the Parties*, 6 juillet 2011, **E62/3/10**.
- Décision relative au « Mémoire urgent devant la Chambre de première instance tendant à voir rectifier le mémorandum E62/3/10 » (E62/3/10/1) déposé par les co-avocats principaux pour les parties civiles », 29 juillet 2011, **E63/3/10/4**.
- Réponse à la Requête de IENG Sary aux fins de consultation des documents strictement confidentiels figurant au dossier (Doc. n° E118), 28 novembre 2011, **E118/4**.
- Décision relative à la demande urgente de KHIEU Samphân tendant à ce qu'il soit procédé à un réexamen de l'ordonnance portant calendrier des audiences au fond du procès 002/02, 16 octobre 2014, **E314/5/3**.
- Décision portant désignation d'office d'avocats suppléants (*standby counsel*) pour KHIEU Samphân, 5 décembre 2014, **E321/2**.

2. Transcriptions d'audience

- 17 octobre 2014, **E1/242.1**.
- 24 novembre 2014, **E1/246.1**.
- 8 janvier 2015, version non révisée.
- 9 janvier 2015, version non révisée.

TABLE DES SOURCES

DEMANDE URGENTE DE RETIRER AUX « AVOCATS SUPPLÉANTS »
TOUT ACCÈS AUX RAPPORTS MÉDICAUX DE M. KHIEU SAMPHÂN